

**Le Président de la MRAe Grand Est**

Réf : 2025AGE13

Metz, le 5 février 2025

**PJ** : avis de la MRAe Grand Est

**Dossier suivi par** : Secrétariat MRAe

tél : +33 (0)3 72 40 84 30 (accueil téléphonique de 9h30 à 11h30  
et de 14h00 à 16h00, du lundi au vendredi)

**Courriel** : [mrae-acal.migt-metz.cgedd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mrae-acal.migt-metz.cgedd@developpement-durable.gouv.fr)

Monsieur le Maire  
Commune d'Oeting  
623 rue du Général de Gaulle  
BP 23  
57600 OETING

[g.derudder@mairie-oeting.fr](mailto:g.derudder@mairie-oeting.fr)  
[laurent.fuchs@guelle-fuchs.com](mailto:laurent.fuchs@guelle-fuchs.com)

Monsieur le Maire,

Vous avez transmis à la Mission régionale d'autorité environnementale de la région Grand Est (MRAe Grand Est) une demande d'avis sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune.

Vous trouverez sous ce pli l'avis en question.

Je précise qu'il s'agit d'un avis simple, en application du code de l'urbanisme, qui porte sur la qualité de l'évaluation environnementale que vous avez réalisée, dans le rapport de présentation du dossier, ainsi que sur la prise en compte de l'environnement dans le projet. Vous aurez la possibilité de rédiger un mémoire en réponse aux conclusions de cet avis, que vous pourrez insérer dans le dossier d'enquête publique.

Je vous informe que ces avis sont mis à la disposition du public sur internet à l'adresse suivante :  
<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-r83.html>

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la Mission régionale  
d'autorité environnementale

Jean-Philippe Moretau

**MRAe**

Mission régionale d'autorité environnementale

**Grand Est**